



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24 MARS 2009

Etaient présents : Anne Baud – Soizick Bécrot – Pascal Colmaire
Pierre Crommen – Christian Lambert
Ange Médori – Frédéric Monzy - Malo Vacogne
Invité : Philippe Chambre

Tout d'abord, merci à Ange et Marinette pour leur accueil et noter le retour sur le terrain de Bernex le 6 Mai en fonction de la météo et de la fonte des neiges...

1- Date des manifestations:

- Saint Paul: le 16 Mai
- Le Tir à l'Oiseau: le 14 Juin
- Vinzier: 28 Juin.
- Féternes: le 22 Août.
- Fête de la Dent d'Oche à Bernex: le 26 Juillet (formule rallye)
- Fête de la Saint Michel à Bernex : 27 Septembre.

On souhaite la participation minimum de 8 personnes pour chaque manifestation en fonction des disponibilités de chacun pour tenir le stand et encadrer les gens.

N.B.: un repas (couscous et glace) au bénéfice de l'Association « Vaincre la Mucoviscidose » initié par le Comité des fêtes de Féternes aura lieu le samedi 9 Mai à Bernex. Le prix du repas est fixé à :

- 13€ pour les adultes (15€ pour ceux qui n'ont pas achetés les cartes à l'avance)
- 8 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

2- Bilan de Thollon les Mémises:

Malgré une organisation un peu lourde, on s'accorde pour un bilan positif du point de vue financier et la constatation d'une bonne ambiance.

On se met d'accord pour réitérer si la proposition se représente d'autant que les choses seront simplifiées par la «valise» prévue à cet effet.

3- Loterie de Pâques:

Ayant trop peu de temps jusqu'à Pâques, on décide de renommer la loterie "des Archers du Gavot" afin de ne distribuer les lots qu'à partir de mi-Juin. On garde le principe de grilles de 20 cases à 1 euro la case, une case gagnante par grille d'un lot "surprise" d'environ 5 euros.

4- Petite compétition dans le Club:

Pour garder une bonne émulation au sein du Club, on propose un petit concours pendant les séances des derniers mercredis et vendredis de chaque mois pour évaluer la progression individuelle de chacun.

Soizic se propose de tenir un tableau de résultats que Philippe va préparer.

Le principe sera de 12 volées de trois flèches en extérieur.

5- Officialisation de la participation financière du Club aux frais des archers partant sur des championnats:

Il faut donc rédiger un amendement au règlement intérieur en n'incluant que les championnats hors département. La prise en charge comprendra l'inscription et un forfait de 70 euros par nuitée d'hôtel.

6- Prochains travaux:

* En ce qui concerne les cibles extérieures:

- Peinture des toitures
 - Fixation des dernières cibles
 - Mise en place des sangles
 - Mise en place des tapis de caoutchouc
 - Traçage des lignes de tir (avec de la chaux ou peinture amovible)
- Journée fixée au Dimanche 26 Avril en fonction du temps (!!anniv' Soizic!!)

* Concernant le matériel du Club:

Date fixée au Mercredi 15 Avril à 18 h à la Salle des Associations de Bernex(dans la Mairie). Pascal se charge de demander la clef.
Commander des bandes de mousse pour les cibles intérieures.

* Concernant le parcours:

- Ajouter des tapis de caoutchouc (à se procurer chez Bochaton)
- Acheter 2 nouvelles cibles pour remplacer les 2 qui ont été volées (Pascal demande un devis pour ces 2 cibles)
- Refixer certains toits
- Refaire la fixation des mousses sur les cadres en bois.

* Prêt du matériel du Club:

Le bureau décide du prêt gratuit pour un an pour les enfants jusqu'aux cadets inclus puis si réinscription, on demande un forfait à partir de janvier pour le reste de l'année.

La formule "forfait" s'applique immédiatement pour les adultes.

Pascal proposera un amendement au règlement intérieur obligeant les personnes louant ou empruntant le matériel du club à mettre l'arc sous tension avec la boucle de corde fournie avec la panoplie.

Il faut investir dans des sacs type "Décathlon" pour ranger les arcs du Club qui contiendront ainsi un arc avec sa corde, un carquois, 6 flèches, une palette un bracelet, une dragonne, une boucle de corde (bandoir) et une bande élastique.

Nous allons mettre un petit sac dans chaque panoplie avec de quoi réparer les flèches. Un forfait sera demandé

7- Reflexion sur la gestion des inscriptions et l'initiation l'année prochaine:

Compte tenu du manque de place, de la ciblerie existante, de l'augmentation du nombre de membres et de la nouvelle orientation de Pascal, on décide de limiter le nombre de nouvelles inscriptions pour la prochaine saison. . Il sera demandé aux membres actuels du club, celles et ceux qui veulent bien s'occuper d'un(e) débutant(e), ou deux. Pascal éditera des guides mensuels d'initiation dont les « mentors » pourront s'inspirer pour former les nouveaux dont ils auront la charge. Le nombre final de débutants que nous accepterons l'hiver prochain dépendra donc du nombre de candidats mentors.). Cela permettra à Pascal de se concentrer sur l'entraînement des membres déjà initiés.

Il faut établir un courrier de demande de réinscription avec réponse vivement souhaitée avant fin Juin.